

Séance plénière du CESR du 17 octobre 2007

## Projet d'avis « Quelle agriculture durable pour la Bourgogne »

Intervention de Claire Mousset-Déclas au nom du Groupe CGT

En plein Grenelle de l'environnement et dans une actualité qui fait la part belle aux questions concernant l'agriculture, cet avis arrive à point nommé et son cahier des charges était alléchant.

Le rapport donne une petite idée des dégâts collatéraux que provoque une agriculture intensive peu soucieuse du devenir des écosystèmes qui sont pourtant son outil de travail : empoisonnement des sols, voire stérilisation irréparable, pollution des rivières et des nappes phréatiques, perte de biodiversité, destruction des paysages, mise en danger des agriculteurs, de leurs salariés et de ceux des filières agricoles, atteinte à la santé des consommateurs, etc. Il existe une multitude de rapports officiels qui attestent de cette dangereuse situation, qui n'épargne pas la Bourgogne.

On était donc en droit d'attendre, non pas un *mea culpa* de la profession agricole, mais au moins une prise de conscience salutaire et des propositions ambitieuses et salvatrices.

Hélas, il n'en est rien ! Les volets sociaux et environnementaux des 3 piliers de l'agriculture durable sont à peine traités. Rien sur les conditions de travail des agriculteurs et de leurs salariés, rien sur les biocarburants, à peine quelques lignes sur les OGM sans qu'on sache s'ils ont ou non une place en agriculture durable, exit la biodiversité, motus et bouche cousue sur la monoculture du douglas et ses dégâts, ainsi que sur la viticulture et la dégradation des eaux bourguignonnes, pas un mot sur la place des transports dans les filières agricoles et agro-alimentaires qui font faire 3 000 Km à un pot de yaourt ; la question du recyclage n'est pas non plus abordée ; bref, tout ce qui dérange a été soigneusement écarté. Même pas un exemple de ce qui a été fait ailleurs en terme de réductions des engrais et pesticides et de sauvegarde de l'environnement, par exemple au Danemark ou plus près de nous à Évian ou même en Bourgogne.

À la place, on trouve un plaidoyer pour le « touche pas à mes pratiques agricoles ». Si certaines d'entre elles ont un impact négatif sur la durabilité même de l'agriculture, la profession agricole n'y est pour rien. C'est la faute à la PAC qui oblige les agriculteurs à de telles pratiques, aux consommateurs qui ne veulent pas payer plus cher pour des produits de qualité, à la recherche agronomique qui ne trouve pas de solutions, aux aléas climatiques, bref à la société tout entière... sauf au monde agricole.

L'avis se contente de mettre l'accent sur la qualité des produits bourguignons et la multiplicité des labels, comme si produire de la qualité n'était pas une obligation de l'agriculture et comme si cela entraînait obligatoirement des coûts plus élevés, qui seraient la condition de pratiques respectueuses de l'environnement. Il suffit

d'examiner la situation de la viticulture bourguignonne pour constater qu'elle est capable de produire des vins d'excellente qualité tout en ayant des effets négatifs sur la qualité des sols et des eaux, y compris à cause des techniques de vinification.

Or s'il est bien un mot qui aurait eu toute sa place dans cet avis, c'est le mot RUPTURE. Rupture avec des pratiques qui ne sont pas explicitées dans le rapport et qui emmènent les filières agricoles droit dans le mur. Rupture avec des politiques agricoles, à tous les niveaux, qui subventionnent toujours plus certains types d'agriculture sans obligation de résultats en terme d'environnement et sans mettre en place un système de contrôle indépendant et efficace.

L'exemple du pôle de compétitivité bourguignon Vitagora qui s'appuie très largement sur les filières agricoles est éloquent : aucune contrainte de type environnemental, aucune obligation d'utiliser en priorité les matières premières bourguignonnes, aucun droit de regard des consommateurs et des citoyens, aucun contrôle des salariés.

Rupture avec une politique qui met la recherche publique dans les mains des firmes agroalimentaires. Rupture avec le lobbying de l'agrobusiness auprès des agriculteurs et leurs coopératives.

Certes, le monde agricole n'est pas uniforme, notamment en Bourgogne, et il faut distinguer viticulteurs, céréaliers, maraîchers, éleveurs... et nombreux sont les agriculteurs qui s'efforcent d'améliorer leurs pratiques et ne se soumettent pas à une rentabilité économique à court terme. Mais il est une règle qui devrait être appliquée, celle du pollueur-payeur.

Oui, il est plus que temps de responsabiliser la profession agricole et, certes, l'aider à se réformer pour prendre le virage de l'agriculture durable, mais également de lui demander des résultats et des comptes.

Si rien n'est fait très rapidement, la flambée actuelle des prix agricoles va entraîner une augmentation des pratiques agricoles intensives dont la Bourgogne et les Bourguignons ne pourraient que souffrir, durablement.

Oui, on peut faire autrement, et la recherche a déjà proposé des solutions, souvent issues du monde agricole lui-même : produire mieux par une agriculture qui préserve les ressources naturelles et l'Homme, donc l'avenir. Mais cela nécessite d'avoir l'ambition de transformer les modèles de production et de consommation. Il s'agit également de mettre en place une gouvernance environnementale par l'élargissement des droits des salariés et des populations, leur permettant d'intervenir efficacement sur les enjeux environnementaux.

C'est un problème national et européen qui implique de nouvelles relations économiques et sociales à l'échelle internationale.

Parce que ce projet d'avis ne répond pas à la question posée « Quelle agriculture durable pour la Bourgogne ? », parce que la commission 1 est passé à côté des enjeux de cette question, parce que le rapport ne fait que dédouaner la profession agricole de ses responsabilités, parce que les propositions ne sont que des mesurette, le groupe CGT votera contre.